

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX

PROGRES



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°001/CPMP/PROGRES/2023

RECRUTEMENT DE TROIS BREAUX D'ETUDE POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE, D'ENCADREMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COMITES VILLAGEOIS D'IVESTISSEMENT (CVI) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE 28 PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (PDT).

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement de la mise en œuvre du Projet de gestion durable des ressources naturelles, d'équipement communal et de structuration des producteurs ruraux (PROGRES). Le PROGRES a démarré le mois d'avril 2021. Le PROGRES a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour le « **recrutement de trois bureaux d'étude pour une mission d'assistance technique, d'encadrement et d'accompagnement des Comités villageois d'investissement mis en place dans le cadre des Diagnostics territoriaux (DT) conduits par PROGRES en 2022, pour la bonne mise en œuvre des Programmes de développement territorial (PDT) issus de ces Diagnostics** ».
2. PROGRES vise à autonomiser les ruraux pauvres dans leur accès durable aux ressources naturelles et aux équipements collectifs. A terme : (i) 150.000 ruraux bénéficieront d'une mobilité économique ; (ii) 50% des surfaces aménagées sont régénérées ; (iii) 60% des surfaces aménagées sont mises en valeur ; (iv) 30% des ménages déclarent une augmentation de la production ; (v) 90% des infrastructures d'intérêt collectifs sont fonctionnelles. Le projet est mis en œuvre sur une période de 6 ans (2021 – 2027). Il est cofinancé par le FIDA et l'Etat Mauritanien.
3. PROGRES touchera 30 000 ménages pour environ 185 000 bénéficiaires, soit 24,3% de la population de la zone d'intervention. Il vise à atteindre 40% de femmes et 30% de jeunes. Il s'agit des petits producteurs ruraux dont le capital productif et les moyens d'existence sont sévèrement affectés ; des petits éleveurs dont le cheptel fait face aux difficultés d'accès aux soins de santé animale et à la raréfaction sévère de fourrages et points d'abreuvement ; des ménages ruraux pauvres éprouvant des difficultés d'accès aux services sociaux de base, en particulier les ménages dirigés par des femmes et les jeunes ; des jeunes en situation de sous-emploi ou sans emplois ayant tendance à émigrer ; des organisations de petits producteurs et d'éleveurs affichant un faible niveau

de structuration et de gouvernance ; et des membres des institutions et organisations rurales exerçant des mandats dans la gouvernance locale

4. Le présent appel à manifestations d'intérêt vise à recruter trois bureaux d'étude pour une mission d'assistance technique, d'encadrement et d'accompagnement des Comités villageois d'investissement (CVI) mis en place dans le cadre des Diagnostics territoriaux (DT) conduits par PROGRES en 2022, pour la bonne mise en œuvre des Programmes de développement territorial (PDT) issus de ces Diagnostics.
5. PROGRES invite les bureaux d'étude intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les bureaux d'études éligibles intéressés doivent produire des informations suffisantes sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
6. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées sous plis fermés, en versions physique et électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 14 avril 2023 à 10 heures (*heure locale*) et porter expressément la mention « **RECRUTEMENT DE TROIS BREAUX D'ETUDE POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE, D'ENCADREMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COMITES VILLAGEOIS D'IVESTISSEMENT (CVI) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE 28 PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (PDT)** » :

A l'Attention de Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/Unité de gestion de PROGRES).

Siège provisoire :

PROGRES, Lot N°206, PRTZ,

<https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

e-mail : progres@progres.dev

www.progres.dev

7. Une liste restreinte de six candidats sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles de procédures en vigueur.

Nouakchott, le 6 avril 2023

Le Coordonnateur de PROGRES

Ahmed Ould Amar